



ARMOIRES DE SÉCURITÉ 105 MINUTES, CONFORMES À LA NOUVELLE RECOMMANDATION TECHNIQUE RT362



795+NLI35



795+LI35



Ref.	Désignation	Classification (puissance & température)	Puissance max. d'une batterie (Wh)	Puissance max. par armoire (Wh)	Dim. Extérieures H x L x P (mm)	Dim. intérieures H x L x P (mm)	Poids (kg)
793+LI35 793+NLI35	Armoire comptoir 2 portes		≤ 3500 Wh	≤ 7000 Wh	1220 x 1137 x 670	820 x 1000 x 410	302
795+LI35 795+NLI35	Armoire haute 2 portes		≤ 3500 Wh	≤ 14000 Wh	2020 x 1137 x 620	1620 x 1000 x 410	457
790+1FLI35	Armoire comptoir 2 portes grande profondeur		≤ 3500 Wh	≤ 14000 Wh	2120 x 905 x 903	1685x760x 695	442
790+2FLI35	Armoire comptoir 2 portes Grande profondeur & largeur		≤ 3500 Wh	≤ 14000 Wh	2120 x 1502 x 903	1685x1350x695	702

Principes de conception fondamentaux

- **Conformité** : certifié CE, et respect des directives basse tension 2014/35/UE. Conforme à la recommandation technique française N°362.
- **Protection incendie** : Résistance au feu testée à 105 min (homologuée 90 min selon EN 14470-1 et EN 1363-1) et construction coupe-feu certifiée EI 180 min (type AI, norme NF EN 13501-2).
- **Isolation thermique** : Double isolation thermique avec triple paroi, panneaux limitant les ponts thermiques, et joints de porte thermo-dilatants.
- **Matériaux et finitions** : Structure en acier (parois extérieures 12/10e) avec peinture époxy blanche (RAL 9010), et panneaux intérieurs en mélaminé.
- **Sécurité et fonctionnalités** : Portes à fermeture automatique avec verrouillage à clé, orifices de ventilation (diam. 100 mm), et point de fixation pour mise à la terre. Système de maintien des portes en position ouverte avec fermeture automatique thermostatée à 47°C.
- **Pictogrammes** normalisés conformes à la recommandation technique RT362
- **Ventilation** : Sorties de ventilation permettant un raccordement à un caisson de ventilation (CDV-A).

Hottes et armoires à filtration - Ventilation

Armoires lithium-ion

Armoires inflammables

Armoires corrosifs

Armoires toxiques et multirisques

Rétention et Réceptifs

Armoires à documents Équipements anti-feu

Douches et premiers secours



Les 8 atouts RT362 pour une sécurité complète

✓ SÉCURITÉ PRÉVENTIVE | DÉTECTION & COUPURE

Équipements conformes à la recommandation technique, inclus.



Alarme connectée : Ce détecteur de fumée /chaleur connecté vous avertit s'il y a de la fumée ou une accumulation excessive de chaleur (> 54°C). Il vous avertit avec une alarme sonore destinée aux personnes à proximité et une alerte envoyée à chaque utilisateur connecté.



Alarme de porte ouverte : Elle se déclenche si les portes restent ouvertes plus d'1 minute : alerte sonore & visuelle + coupure automatique de l'alimentation des batteries. Elle s'active automatiquement à chaque fermeture.



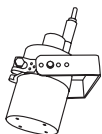
Coupe-circuit automatique : Il s'active automatiquement dès la détection d'un incident et réduit les risques d'emballement de la réaction. Il se réarme seul une fois le danger écarté.



Contact sec : Il permet la liaison à une centrale/PC de sécurité pour les avertir de l'événement détecté.

✓ SÉCURITÉ ACTIVE | EXTINCTION & CONFINEMENT

Équipements conformes à la recommandation technique, inclus.



Extincteur : Système intégré qui se déclenche automatiquement pour éteindre un départ de feu, protéger l'armoire et éviter la propagation du feu.



Système de protection anti-flamme : Composé d'un bouclier réfractaire, il empêche toute flamme de se former autour de l'armoire en refroidissant les gaz chauds qui s'en échappent.



Système de sécurité anti-balistique : Composé d'une grille balistique, elle empêche tout projectile dangereux de s'échapper de l'armoire. Véritable sentinelle anti-projection, anti-étincelle et toute sorte de projections.

✓ CONTRÔLE DE SÉCURITÉ MANUEL

Ce dispositif permet de **tester manuellement les détecteurs** en activant un **circuit test** pour contrôler le fonctionnement et effectuer la maintenance.

Option supplémentaire



Caisson de ventilation : Indispensable pour améliorer la sécurité de votre armoire, il évacue les fumées toxiques. Obligatoire sans équipements de raccordement extérieur.